

**PROCES VERBAL
Séance du 15 avril 2024**

Nombre de membres :		
<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Votants</i>
11	8	9

Le 21 mai 2024 à 19h30, le Conseil Municipal d'Ozenx-Monestrucq s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, Alain LENGLET, affichée et transmise par voie électronique le 2 avril 2024, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : Alain LENGLET, Maire, *qui a reçu procuration de Didier HOOG*, Michel SARTHOU, Laëticia BELLEGARDE, José AFONSO, adjoints, Gabrielle AMESTOY, Céline BELLANGER, Jeannine CAMORS et Florence DUCHAMPS, conseillers municipaux

Excusés : Didier HOOG, *qui a donné procuration à Alain LENGLET*

Absents : Marie-Laure CASET et Vivien POUSTIS

Secrétaire de séance : Michel SARTHOU

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2024
- Travaux secrétariat de mairie : autorisation dépôt Permis de Construire
- Travaux local de stockage : autorisation dépôt Déclaration Préalable
- Association : fixation tarif refacturation photocopies
- Questions diverses

1) Adoption du procès-verbal de la séance précédente (*Délibération n° 2024_04_15_01*)

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du 15 avril 2024 qu'il a joint à la convocation de la séance du jour.

Gabrielle AMESTOY fait remarquer une erreur dans la rédaction du paragraphe concernant le Téléthon.

Après avoir corrigé l'erreur soulevée et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 avril 2024

Charge Monsieur le Maire d'informer de la présente, Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques

Pour	Abstention	Contre
9	0	0

2) Travaux d'aménagement d'un local pour le secrétariat de mairie : autorisation dépôt d'un permis de construire (*Délibération n° 2024_05_21_02*)

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 12 décembre 2023, le Conseil Municipal avait décidé de poursuivre le projet d'aménagement d'un local pour le secrétariat de mairie dans l'ancien préau.

Il ajoute que ces travaux nécessitent l'obtention d'une autorisation d'urbanisme et demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à déposer une demande de permis de construire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Autorise Monsieur le Maire à déposer un permis de construire pour le projet d'aménagement d'un local pour le secrétariat de mairie dans l'ancien préau,

Charge Monsieur le Maire d'informer de la présente :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur Thierry CONCHEZ, maître d'œuvre,
- Le service urbanisme de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Pour	Abstention	Contre
9	0	0



**PROCES VERBAL
Séance du 15 avril 2024**

3) Travaux d'aménagement d'un local de stockage : autorisation dépôt d'une déclaration préalable (Délibération n° 2024_05_21_03)

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 12 décembre 2023, le Conseil Municipal avait décidé de poursuivre le projet d'aménagement d'un local de stockage dans le hangar attenant à la mairie.

Il ajoute que ces travaux nécessitent l'obtention d'une autorisation d'urbanisme et demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à déposer une demande de déclaration préalable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Autorise Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable pour le projet d'aménagement d'un local de stockage dans le hangar attenant à la mairie,

Charge Monsieur le Maire d'informer de la présente :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
- Le service urbanisme de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Pour	Abstention	Contre
9	0	0

4) Finances : Refacturation des photocopies aux associations

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le comité des fêtes d'Ozenx souhaiterait pouvoir effectuer des photocopies et/ou impression à la mairie.

Il indique que le coût d'une photocopie/impression (location + maintenance du copieur) s'élève approximativement à :

- 0,07 € / photocopie ou impression noire
- 0,10 € / photocopie ou impression couleur

Pour 300 photocopies, cela reviendrait à leur facturer environ 50 €. Monsieur le Maire propose de ne pas les leur refacturer.

L'assemblée approuve la proposition du Maire et demande juste à ce que les associations fournissent le papier.

Pour	Abstention	Contre
9	0	0

5) Questions diverses

- Pose d'une clôture entre le secrétariat de mairie et le logement communal

Monsieur le Maire expose le devis réalisé par Bâtiland pour l'achat d'une clôture à poser pour séparer le terrain de la mairie de celui du logement communal.

Michel SARTHOU indique que ce devis doit être revu car les panneaux à poser sont trop haut (1,50 mètres alors qu'un mètre serait suffisant) et occultants.

Laëtitia BELLEGARDE ajoute qu'il est prévu que ces panneaux soient posés par la CCLO.

- Travaux local chasseur

Monsieur le Maire informe que l'entreprise CAREY BTP s'est déplacé ce samedi pour établir un devis pour refaire la toiture du local chasseur. L'entreprise prévoit de remplacer la poutre ainsi que le toit qui présente de l'amiante.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 20h30

La présente séance comprend 3 délibération(s) numérotée(s) de 1 à 3.

N° délibérations	Objet
1	<u>Adoption du procès-verbal de la séance du 15 avril 2024</u>
2	<u>Travaux d'aménagement d'un local pour le secrétariat de mairie : autorisation dépôt d'un permis de construire</u>
3	<u>Travaux d'aménagement d'un local de stockage : autorisation dépôt d'une déclaration préalable</u>

